

La sécurité des ouvrages hydrauliques et les structures gestionnaires de cours d'eau

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES
Jeudi 18 novembre 2010 à Saint Donat sur l'Herbasse (26)

Contexte :

Au titre du décret d'application du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques, les structures gestionnaires de cours d'eau ont l'obligation de réaliser un diagnostic de sûreté et une étude de dangers des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations. Ces obligations entraînent d'importantes contraintes d'ordres juridiques, réglementaires et financières.

Les structures gestionnaires émettent de nombreuses inquiétudes sur la responsabilité, la propriété de ces ouvrages, les coûts et le financement des études, les travaux de réparation et le rôle de l'État en la matière.

Objectifs :

Informers les collectivités sur leurs droits et leurs devoirs en matière de gestion des ouvrages hydrauliques, leur fournir les outils nécessaires à la réalisation des diagnostics et études par l'intermédiaire de retours d'expérience et confronter les exigences législatives et réglementaires à la réalité du terrain.

Publics :

Techniciens de rivière et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques (SAGE et contrat de rivière), gestionnaires d'ouvrages hydrauliques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, bureaux d'études, associations et fédérations de pêche, étudiants, chercheurs.

Avec le soutien de :



Rhône-Alpes Région



En partenariat avec :



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00 Accueil des participants

09:30 Les dispositions législatives et réglementaires applicables aux gestionnaires d'ouvrages hydrauliques

- Présentation du décret n°2007-1735 du 11 décembre 2007 et de ses obligations
- Rôles respectifs du service police de l'eau et du service du contrôle ; évolution de l'organisation au 1er janvier 2011
- Point d'avancement du recensement et de la notification du classement
- Maîtrise d'ouvrage, mise en place de structures porteuses pour répondre aux obligations concernant les digues

Anne LENFANT - DDT (38 & 73) / Patrick MOLLARD - DREAL Rhône-Alpes

10:45 Classement des ouvrages hydrauliques, diagnostics et études de dangers

Classement et contrôle de sécurité des ouvrages hydrauliques, démarches et outils de diagnostic, diagnostics et étude de dangers.

Patrice MÉRIAUX - CEMAGREF Aix en Provence

12h30 Déjeuner

14:30 La réalisation d'un diagnostic de sûreté des digues

Témoignage d'une structure ayant fait réaliser un diagnostic par un bureau d'études : étapes du diagnostic et difficultés rencontrées.

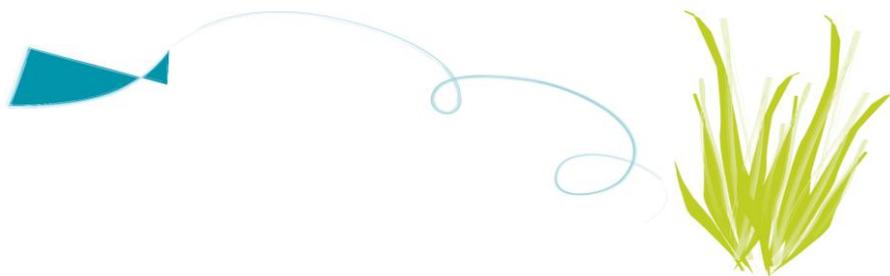
Michel PINHAS - Association Départementale Isère Drac Romanche (38)

15:30 Les difficultés à répondre aux exigences législatives et réglementaires en matière d'ouvrages hydrauliques

Illustration du manque de moyens opérationnels et financiers d'un syndicat pour la réalisation des études de dangers et des diagnostics. Difficultés pour intégrer ces études dans la planification en cours. Présentation de la réalisation d'une étude de dangers.

Julien CHAPIER - SIAB Herbasse (26)

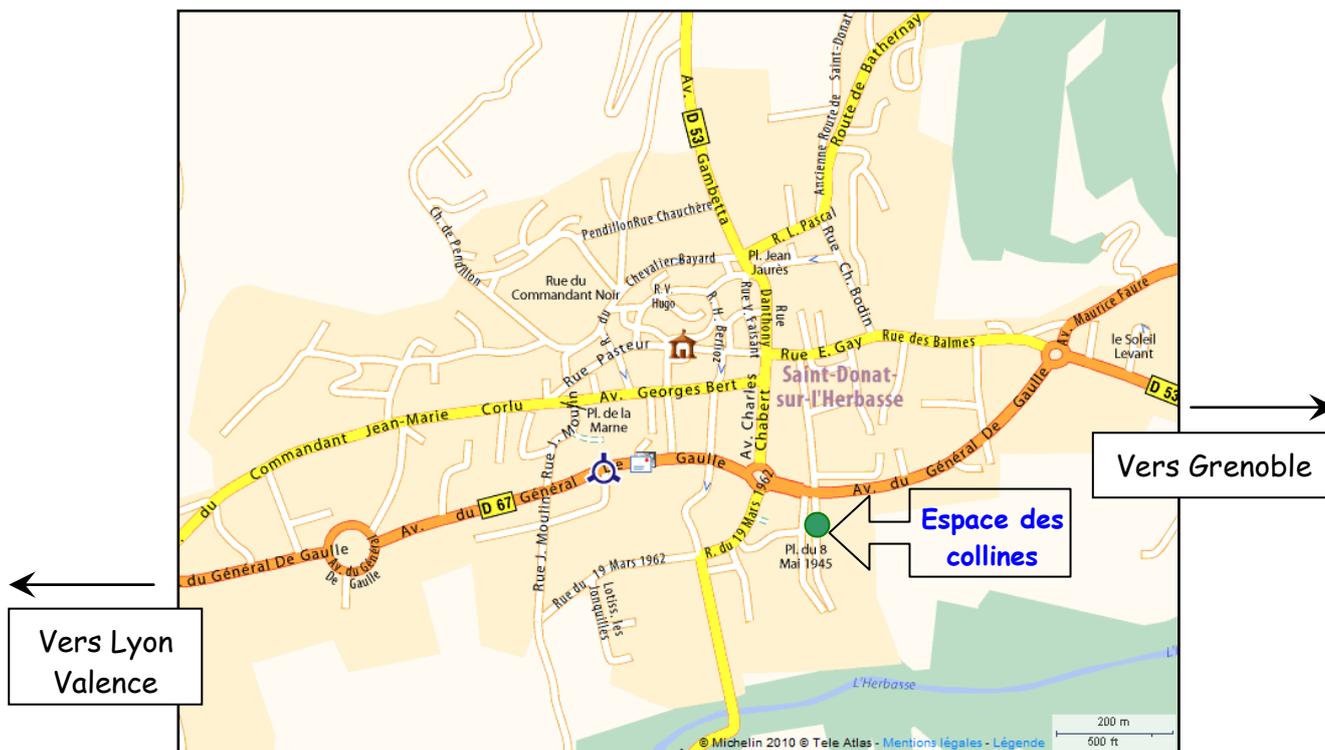
17h00 Fin de journée



PLAN D'ACCÈS



Espace des collines
(en face de Netto, près de la gendarmerie)
Avenue du Général de Gaulle
26260 Saint Donat sur l'Herbasse
Tél. : 04 75 45 14 54



• En voiture

De Grenoble : (1h - 90 km)

A 49 sortie n°7 : Romans - Bourg-de-Péage

Traverser Pizanon et Romans sur Isère

Arrivée à Saint Donat sur l'Herbasse par la D 53

De Lyon (1h10 - 100 km) et de Valence (30 minutes - 32 km) :

A 7 sortie n°13 : Tain-l'Hermitage - Romans - Tournon

Continuer sur la D 532 en direction de Saint Donat

Traverser Chanos-Curson

Arrivée à Saint Donat sur l'Herbasse par la D 67

• En train

30 minutes de la gare de Valence TGV

15 minutes de la gare de Romans - Bourg-de-Péage

20 minutes de la gare de Tain-l'Hermitage

La sécurité des ouvrages hydrauliques et les structures gestionnaires de cours d'eau

Bulletin d'inscription à retourner avant le **12 novembre 2010**

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75 - ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du **18 novembre 2010** à **Saint Donat sur l'Herbasse (26)**

MES COORDONNEES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNEES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions
TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 80 €

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée.

ADHESION 2010

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi 12 €
Personne salariée 30 €
Personne morale 250 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
La Poste, centre financier de Lyon	20041	01007	1191943 N 038	37

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....